



**Coopérative  
des communs numériques  
des territoires**

**UN SUJET POLITIQUE  
UN SUJET APARTISAN  
UN SUJET DE SOCIÉTÉ**

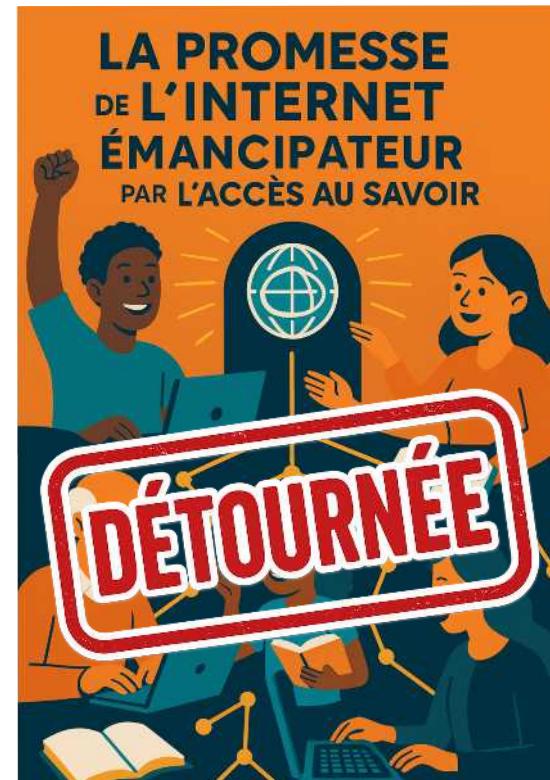
**DÉPENDANCE NUMÉRIQUE  
ALGORITHMIQUE & FAKE NEWS  
SANTÉ PHYSIQUE & MENTALE**



# Des maux déjà présents



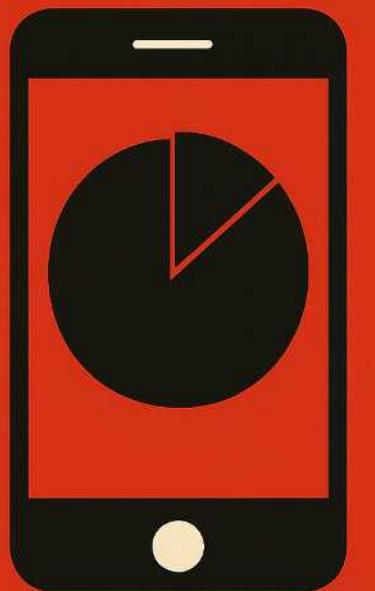
## GAFAM INGÉRENCE ÉTRANGÈRE IDÉOLOGIE POLITIQUE



## ÉGOCENTRISME biais algorithmique POLARISATION



**96%  
DES MOINS  
DE 39 ANS  
ONT UN  
SMARTPHONE!**



**ET 99%  
DES APPS  
BONNES  
À JETER.**

**1,8 M APPLICATIONS SUR LES STORES**  
**> 1M en dessous de la note 4\***  
**136 Mds de DOWNLOAD**  
**Majoritairement Pub ou Freemium**  
**Basées sur la captation de données**

Ces chiffres sont vertigineux, quand nous savons grâce aux études scientifiques, grâce aux relais comme la fresque du numérique l'impact, tout sauf virtuel, du numérique, il est temps de prendre conscience et de repenser le pourquoi nous fabriquons du numérique. A ce titre la dernière étude du Shift\_Project sur la trajectoire énergétique est édifiante.

La sobriété est devenue un nouvel eldorado du GreenWashing en affichant des performances améliorées, plus sobre. La finalité de l'outil, ce qu'il génère comme comportement des citoyens dans les territoires, c'est cela qui doit être le guide, la boussole.

La notion de contrepartie est aussi un élément essentiel, conscientiser et faire réfléchir au coût réel de l'utilisation du numérique. Que ce soit évidemment en terme d'impact environnemental, mais aussi le sujet de la santé mentale, physique et de l'intimité numérique.

La donnée personnelle est un enjeu majeur de ces modèles, les citoyens doivent comprendre que la trace numérique qu'ils laissent, plus ou moins volontairement ou en conscience, est au moins aussi intime et précieuse que l'empreinte digitale et en dit très long sur nous.

# Une mission

**Le numérique doit être  
au service du vivant  
et des territoires.**



# Une vision



**La réponse doit être collective & coopérative, autour de valeurs partagées**

Implication Citoyenne

Souveraineté et Inclusion numérique

Développement durable

Cohésion des territoires

Transition écologique et sociale

Faire société et vivre ensemble



# Une vision partagée

S'APPUYER SUR DES COOPÉRATIONS POUR PORTER DES ACTIONS DANS LES TERRITOIRES

Coopérateur fondateur

Upcoop

Coopérateurs Collectivités



CPENDATA  
FRANCE

Coopérateurs métiers



LA SCÈNE  
INDÉPENDANTE  
SYNDICAT NATIONAL  
DES ENTREPRENEURS  
DE SPECTACLES



Coopérateurs Réseaux



Comédie  
**BASTILLE**  
Direction Christophe SEGURA



Conseil du  
Commerce  
de France

|CDCF



**CoopCoNuT /**  
**/ Le plaidoyer**

# Un plaidoyer rendu possible grâce à GenAct



GEN  
ACT

X



VOUS POUVEZ CLIQUER  
SUR LA PHOTO DES  
EXPERTS  
(AVEC LEUR CONSENTEMENT)!



EXPERTS



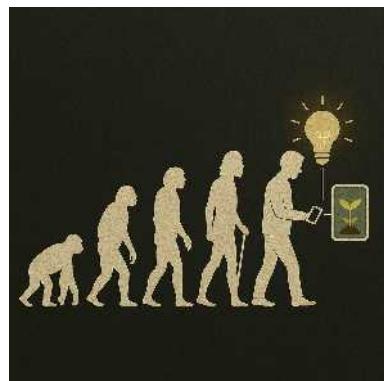
**Un usage  
à visée  
régéné-  
rative**

**Ancrer  
dans la  
vraie vie**

**Encapaciter  
les citoyens  
et les  
citoyennes**

**Logique de  
sobriété**

**Intègre,  
juste et  
solidaire**



**Le numérique doit être au service du  
vivant et des territoires**

# Loi 1

## Première Loi : La visée régénérative

**Le numérique doit assumer sa responsabilité systémique, en servant des finalités qui contribuent à la régénération des écosystèmes humains et naturels.**

**Il priviliegié l'utilité collective durable à la croissance technologique.**

**Cette loi pose la question du POURQUOI nous créons du numérique et non pas du comment.**



## Loi 2

### Deuxième Loi : L'Ancrage

**Le numérique doit s'ancrer dans un territoire, il ne doit pas détourner les citoyens de vivre des expériences au plus près dans leur territoire.**

**Au contraire, le numérique doit favoriser les interactions bénéfiques avec le monde physique,  
sauf à contrevénir à la première loi.**



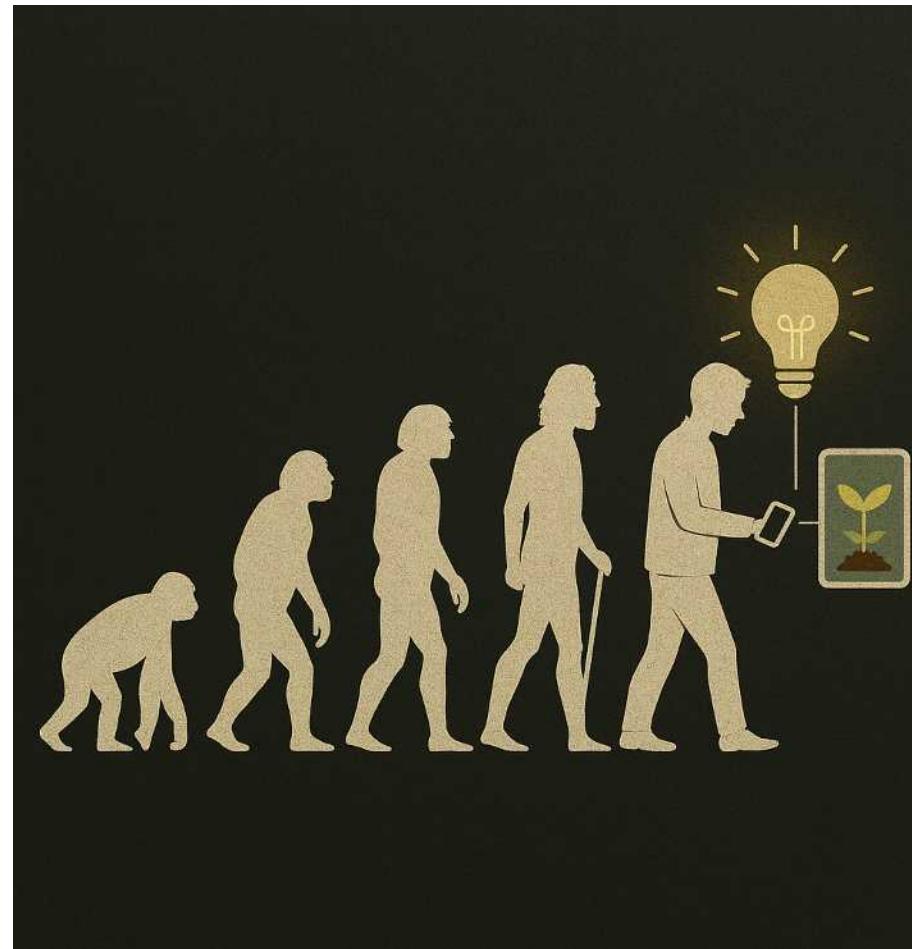
## Loi 3

### Troisième Loi : Encapacitation

**Le numérique doit augmenter la capacité des personnes et des communautés à comprendre et à agir sur ce qui les entoure.**

**Le numérique doit retrouver sa vocation d'accès et d'émancipation par le savoir,**

**sauf à contrevienir à la première et la seconde loi.**



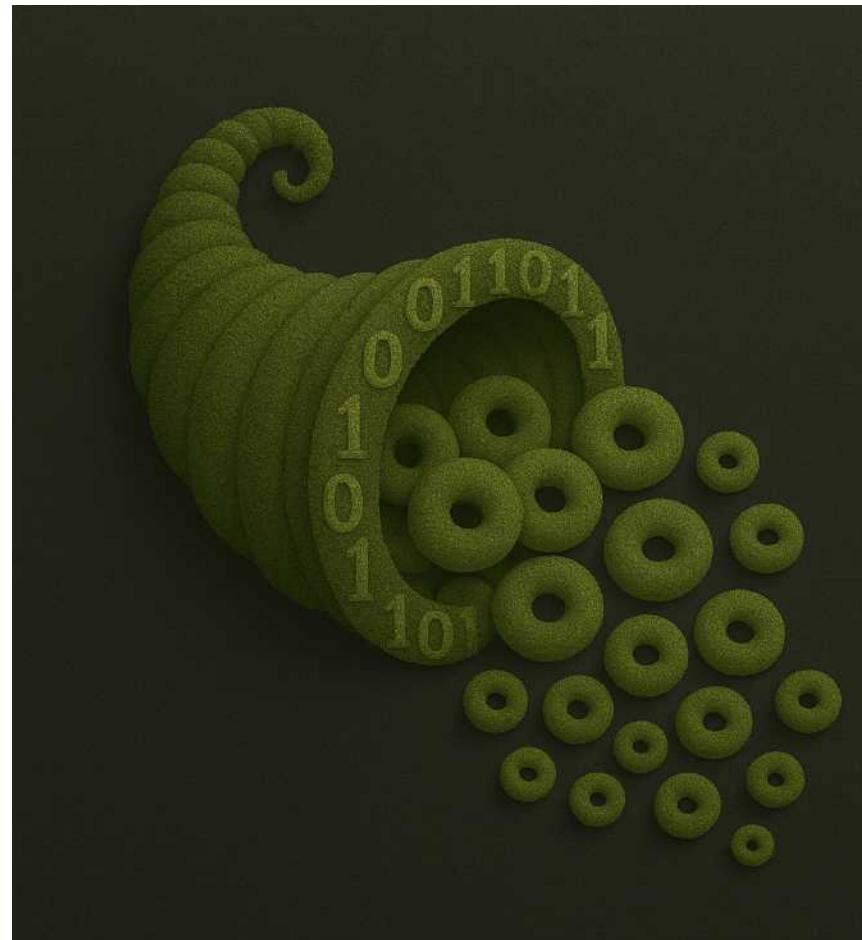
## Loi 4

### Quatrième Loi : La Sobriété

**Si le numérique doit être conçu et géré pour minimiser sa consommation de ressources (le comment), il doit surtout avoir, par son usage, une visée régénérative (le pourquoi).**

**Pour ce faire il doit accompagner ses bénéficiaires pour une économie durable, juste et solidaire,**

**sauf à contrevir aux lois supérieures.**



# Loi 5

## Cinquième Loi : L'Intégrité

**Le numérique doit garantir :**

- **une gouvernance collective,**
- **des algorithmes transparents,**
- **la sécurité des données**
- **la souveraineté**
- **un traitement équitable pour tous ses utilisateurs,**

**sauf à contrevainir aux lois supérieures.**



# Rejoignez-nous !



X



CoopCoNuT

**Contact :**

**Joachim Richard**

**Responsable Développement  
& Animation de communautés**

**+33 6 11 30 37 85**

**[joachim.richard@parangone.org](mailto:joachim.richard@parangone.org)**

**[www.parangone.org](http://www.parangone.org)**

**Contact :**

**Stéphane Grandjean**

**Directeur Général CoopCoNuT**

**[stephane@nopebe.fr](mailto:stephane@nopebe.fr)**

**06 58 44 69 38**

**<https://www.coopconut.coop/>**

# A propos de :

La Coopérative des communs numériques des territoires a été fondé par Stéphane Grandjean et Upcoop et sur la vision et la volonté de travailler sur l'établissement d'une nouvelle façon de voir le numérique. Un numérique au service du vivant et des territoires doté d'une gouvernance collective. Un numérique durable, éthique et solidaire.

En pleine conscience des enjeux environnementaux, du changement climatique, des limites planétaires, de la mise en danger de la biodiversité et d'un équilibre planétaire, le commun numérique aura comme boussole la transition écologique par l'accompagnement des citoyens, des lieux et des collectivités à trouver des solutions d'améliorations de leur pratique, et donc de leur empreinte environnementale, en mettant en résonance des parties prenantes et des experts sur nos territoires.

Le numérique doit repenser sa finalité, pourquoi il est créé et non pas comment. La technologie doit être au service du vivant, des expériences physiques à vivre dans nos territoires. Une technologie qui donne du sens, qui apporte du savoir, source d'émancipation. Une technologie qui permet de recontextualiser ce qui nous entoure pour nous reconnecter à notre environnement. Une technologie au service du faire société et du vivre ensemble !



## Comité de pilotage et soutiens



Conseil du  
Commerce  
de France



Comédie  
**BASTILLE**  
Direction Christophe SEGURA



# A propos de :



**L'objectif de l'association GenAct est d'accompagner TOUS les individus conscientisés, dans l'adoption des 10 commandements de l'entreprise à visée régénérative, dont le modèle économique est respectueux des limites planétaires et des droits humains fondamentaux.**



**Adhérer à GenAct c'est également s'offrir la possibilité d'interagir avec les acteurs les plus conscients et les plus engagés dans la lutte contre l'obscurantisme et intégrer des communautés bienveillantes, pour mettre en œuvre des projets régénératifs exemplaires dans les entreprises et sur les territoires.**

**GenAct est la plate-forme des plate-formes de la transition. Elle rassemble les initiatives, mouvements, démarches... les plus pertinents pour à la fois sensibiliser et agir dans sa sphère d'influence. Les organismes partenaires GenAct sont dûment sélectionnés sur la base de leur capacité à apporter aux GenActeurs des outils et des méthodes éprouvées.**

**GenAct est une initiative du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) qui considère que la durabilité en entreprise est l'affaire de TOUS partout dans le monde.**

